

<b>Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise</b>	
1.1	<p>Identificateur de produit</p> <p>Nom commercial                      Rapisal AF</p> <p>Synonyme</p>
1.2	<p>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées</p> <p>Utilisation                              Insecticide et acaricide biologique</p> <p>Utilisations déconseillées</p>
1.3	<p>Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité</p> <p>Fournisseur                              Andermatt Biogarten AG</p> <p>Adresse                                      Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse</p> <p>Téléphone                                  +41 (0)62 917 5000 (heures de réception)</p> <p>E-mail                                        info@biogarten.ch</p>
1.4	<p>Numéro d'appel d'urgence</p> <p>Téléphone                                  145 (Tox Info Suisse)</p>
<b>Rubrique 2 Identification des dangers</b>	
2.1	<p>Classification de la substance ou de la préparation</p> <p>N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.</p>
2.2	<p>Éléments d'étiquetage</p> <p>EUH208                                      Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut déclencher une réaction allergique.</p> <p>EUH401                                      Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.</p> <p>P101                                            En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 Prévention: P270                                            Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>Elimination: P501                                            Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.</p>
2.3	<p>Autres dangers</p> <p>La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006 La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006</p>
<b>Rubrique 3 Composition/informations sur les composants</b>	
3.1	<p>Substances</p> <p>Produit phytosanitaire produit fini contient 1,532% (15,27g/L) huile de colza naturelle et des ingrédients inertes</p>
3.2	<p>Préparations</p> <p>Préparation composée de substances figurent ci-après avec autres mélanges inoffensifs</p>

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'en- registrement	Classification	Concentration (% w/w)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400	< 0,01

### Rubrique 4 Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
Après inhalation	Repos, air frais. Si les irritations persistent, consulter un médecin.
Après contact avec la peau	Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Après contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si les irritations persistent, consulter un médecin.
Après ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.
Recommandation pour le médecin	Traitement symptomatique

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

### Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:	Jet d'eau pulvérisée Poudre sèche Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Mousse
Moyens d'extinction inappropriés:	Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie ne pas respirer les fumées.  
La décomposition thermique du produit peut produire de l'acroléine.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Information supplémentaire	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter un équipement de protection individuel.  
Le produit déversé peut créer un risque de glissement.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement  
Ne pas décharger dans l'environnement
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
- 6.4 Référence à d'autres rubriques  
Voir rubrique 13 ainsi que protection individuelle voir rubrique 8

## Rubrique 7 Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion  
Pas de précautions spéciales requises.
- Mesures d'hygiène  
Pratiques générales d'hygiène industrielle.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités  
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs  
Stocker à l'abri du gel. Conserver dans un endroit frais.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)  
10, Les liquides combustibles ne sont pas en Classe 3 pour le Stockage
- Durée de stockage  
2 a
- Température de stockage recommandée  
2 - 25 °C
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

## Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle  
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
- 8.2 Contrôles de l'exposition  
Protection des yeux/de visage  
Éviter le contact avec les yeux.  
Lors de la manipulation de grandes quantités:  
Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)
- Protection de la peau  
Inutile dans les conditions normales d'utilisation Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
- Protection respiratoire  
Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
- Risques thermiques  
Pas nécessaire
- Autres  
Ne pas décharger dans l'environnement.

<b>Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques</b>	
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Aspect	liquide, huileux(se)
Couleur	jaune clair
Odeur	caractéristique
pH	7,0, Concentration: 10,00 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	non déterminé
Point d'éclair	> 110 °C
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Pression de vapeur	non déterminé
Densité relative	1
Hydrosolubilité	Le produit est insoluble dans l'eau, émulsionné dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Température de décomposition	> 350 °C
Viscosité, dynamique	60 mPa.s (20 °C)
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
9.2 Autres informations	aucun
<b>Rubrique 10 Stabilité et réactivité</b>	
10.1 Réactivité	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.2 Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) à notre connaissance.
10.4 Conditions à éviter	Aucun(e) à notre connaissance.
10.5 Matières incompatibles	Oxydants forts
10.6 Produits de décomposition dangereux	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
<b>Rubrique 11 Informations toxicologiques</b>	
11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë par voie orale	DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée	DL50 dermal (Rat): > 5.000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)
Danger par aspiration	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### Rubrique 12 Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Produit

Toxicité pour les poissons (Poisson): > 100 mg/l  
Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques  
Donnée non disponible

Toxicité pour les algues  
Donnée non disponible

##### Composants

Toxicité pour les poissons  
CL50 (Salmo trutta (truite commune)): = 2,18 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques  
CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): = 2,18 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues  
CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): = 0,11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation S'élimine bien par biodégradation.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB et pas des substances PBT.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## 12.7 Autres informations

aucun

## Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides, les mettre tels quels dans les poubelles ménagères.

## Rubrique 14 Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation du produit

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement/étiquetage des substances dangereuses pour l'environnement

Non applicable

### 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Non pertinent

## Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1 pollue faiblement l'eau.

SP 1  
Numéro d'homologation W 7214-1

Autorisé pour l'utilisation on professionnelle.

Il est interdit de réutiliser l'emballage du produit.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Date

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]  
17.06.2021